R.BOTIR ES

Scanné le

Postulat : promouvoir et soutenir davantage la participation des 18-25 ans au vote !

1. Le projet « easyvote »

Constatant que les jeunes citoyen-ne-s entre 18 et 25 ans participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, le Parlement des jeunes de Köniz a lancé en 2007 une brochure d'aide la votation.

Ce projet a, par la suite, été repris en 2011 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ), qui l'a rebaptisé « easyvote ». Ceci afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et des élections fédérales et cantonales. Il s'agissait alors de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations vulgarisées, neutres et moins longues.

2. Fonctionnement du projet « easyvote »

La brochure « easyvote » informe sur les sujets des votations nationaux et cantonaux. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels. La rédaction des textes « easyvote » se fait en plusieurs étapes et sur plusieurs semaines en collaboration avec plus de 150 bénévoles âgés de 15-30 ans. Quatre semaines avant les votations, les brochures « easyvote » sont envoyés par courrier aux abonnés, âgés généralement de 18-25 ans.

Les communes abonnant leurs jeunes à la brochure « easyvote » payent le prix de CHF 6.90.- par jeune et par année. Deux fois par année, les communes envoient les adresses « easyvote » du groupe de 18-25 ans qui ils souhaitent offrir un abonnement la brochure d'aide à la votation. Dans ce processus, les données transmises « easyvote » sont protégées et garanties.

Par la suite, les jeunes reçoivent directement chez eux la brochure envoyée par « easyvote ».

Bien que destinées en premier lieu aux jeunes citoyens, les explications d'« easyvote » peuvent également être destinées aux lecteurs des autres générations.

3. Bilan du projet

Près de 4 ans après le lancement au niveau national, la brochure « easyvote » connaît un succès croissant. Pour ces élections fédérales, ce sont plus de 100'000 brochures qui ont été distribuées à travers toute la Suisse en trois langues. Il y aujourd'hui 320 communes de tous les cantons qui ont abonné leurs jeunes citoyens à la brochure. Dans le canton, ce n'est pas moins de 44 communes qui participent au dit projet, pour un total de 13'127 jeunes vaudois.

4. Motivations pour une large diffusion d'« easyvote » sur l'ensemble du territoire du Canton

Cette information vulgarisée ne manquerait pas d'être appréciée notamment par les lecteurs exerçant pour la première fois leur droit de citoyen du fait de leur jeune âge ou de leur récente naturalisation.

En effet, la complexité des sujets et la non moins complexe explication offerte par les textes officiels encouragent un grand nombre d'électeurs jeter leur bulletin de vote au *panier*. Du fait que la brochure « easyvote » est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres s'intéresser aux votations.

« Easyvote » possède aussi un site internet comprenant des outils de mobilisation supplémentaires,

mais il ne peut pas remplacer le rôle de la brochure papier. Rien n'est plus facilement accessible qu'une brochure papier reçue à domicile.

Actuellement, la diffusion des fameuses brochures dépend du bon vouloir des Communes uniquement, alors que le Canton est en charge de l'impression des enveloppes pour les votations.

Comme précité, 44 communes vaudoises (de tailles et régions différentes) participent au dit projet, comme par exemple Avenches, Bofflens, Penthalaz ou Renens.

Toutefois, la Commission de jeunes du canton de Vaud a conclu un partenariat avec « easyvote » dans le canton de Vaud pour l'année 2014-2015. Des membres de cette commission ont régulièrement participés à la rédaction des brochures sur les objets de vote dans notre canton.

Il n'en reste pas moins que le vote des jeunes de 18-25 ans concerne 51'354 personnes, selon le recensement de l'Office fédéral de la statistique 2013.

Considérant que le vote des jeunes est primordial pour l'avenir de la vie civique, il apparaît fondamental que le Canton puisse réfléchir aux alternatives offertes par le projet « easyvote ».

Pour le surplus, les soussigné-e-s souhaitent également que le Conseil d'Etat effectue une analyse des expériences et projets préexistant dans d'autres Cantons, à l'instar du projet « CinéCivic » à Genève.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat qu'il étudie l'opportunité de :

- 1. Faciliter la diffusion de la brochure « easyvote » sur l'ensemble du territoire vaudois notamment :
 - i. En permettant d'introduire la brochure « easyvote » directement dans l'enveloppe de vote pour les lecteurs âgés entre 18-25 ans ou toute autre alternative permettant une large diffusion de cet outil;
 - ii. En participant financièrement auprès des communes par le biais d'un subventionnement à l'envoi des brochures.
- 2. D'effectuer une analyse sur les différents projets préexistant dans d'autres cantons concernant la question de l'absentéisme des 18-25 ans.

Nicolas Rochat Fernandez, député

Vassilis Venizelos, député a.i. R de Nortmolla Vincent Keller, député

Alexandre Berthoud, député

Le Sentier, le 27 septembre 2015

Michael Buffat, député

du/pt souhaité /remoi en con isca

Áxel Marion, député

Liste des députés signataires – état au 8 septembre 2015

Aellen Catherine (()	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Clivaz Philippe	Gander Hugues.
Bendahan Samuel	Collet Michel	0.
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Cretegny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe'	Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandiean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Induni Valérie
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Mighel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Capt Gloria	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Durussel José	Kappeler Hans Budolf
Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Cherubini Alberto	Eggenberger dullen	Kernen Olivier
		くらくらい

Liste des députés signataires – état au 8 septembre 2015

	se actains calland ochie	
Krieg Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Mahaim Raphael	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Stürner Felix
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Probst Delphine	Thalmann Muriel
Martin Josée	Randin Philippe	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierzette	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Schaller Graziella	Züger Eric Pon